

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 9 octobre 2014.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2014.

2014 R. 193 – Désignation de représentants de la Ville de Paris au sein du Comité consultatif de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Paris.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 16 septembre 2014 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Sont désignés pour représenter la Ville de Paris au sein du Comité consultatif de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Paris :

M. Julien BARGETON,
Mme Véronique LEVIEUX,
Mme Léa FILOCHE,
Mme Virginie DASPET,
Mme Claudine BOUYGUES,
M. Philippe DUCLOUX.